

Création d'un Pôle valorisation des végétaux à Tourves ; plateforme de broyage des déchets verts du SIVED NG

GRAINE Provence Alpes Côte d'Azur



Le Marconi, Domaine du Petit Arbois, Avenue Louis
Philibert
13290 Aix-en-Provence

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Juan-carlos Dayot
juancarlosdayot@grainepaca.org

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

```
[[{"fid":"36614","view_mode":"default","fields":  
{"format":"default","target":"notSet","title":""},"link_text":"fiche_optigede_pole_valo_sived.pdf","type":"media","fiel  
{"1":{"format":"default","target":"notSet","title":""},"attributes":{"class":"media-element file-default","data-  
delta":"1"}}]]
```

Le SIVED NG est un syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés du centre Var. Il porte la compétence sur le territoire de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte comprenant 28 communes et 100 000 habitants. Le SIVED NG a souhaité construire une plateforme pour donner une seconde vie aux végétaux apportés par les usagers dans les déchetteries.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Ce projet de valorisation des déchets verts par l'aménagement d'une plateforme de traitement suis différents objectifs :

- Valoriser la totalité des végétaux collectés au sein des 13 déchetteries du territoire en broyat et donner une seconde vie à la ressource
- Maîtriser le circuit des déchets à l'échelle locale et éviter les transports longues distances • Enrichir et protéger les sols des parcelles agricoles (viticulture) des communes alentours
- Garantir la qualité par un contrôle des bennes à végétaux (éviter les erreurs de tri, les plastiques...) et l'analyse du broyat

Résultats quantitatifs

Les résultats quantitatifs sont les suivants : Tonnages de végétaux entrants par an (au maximum) : 12 000 tonnes
Tonnages de broyat sortants : entre 300 et 800 tonnes

Résultats qualitatifs

Les résultats de différents indicateurs ont donné ces chiffres : Analyses réalisées sur du broyat frais selon la norme NFU 44-051 : • 4 analyses par an (3 partielles et 1 complète) • Contrôle du respect de la norme avant la mise à disposition aux agriculteurs pour un compostage à la ferme

- Respect des règles de stockage prévues par le règlement sanitaire départemental Traçabilité :
- Fourniture de la liste des utilisateurs par le prestataire

- Détail des quantités livrées par utilisateur
- Numéro des parcelles concernées

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Ce site est ouvert aux particuliers et aux services techniques des communes. L'accès aux entreprises de paysagisme et espaces verts est conditionné de la manière suivante : avoir une activité sur le territoire du SIVED NG et ouvrir un compte professionnel (badge d'accès à retirer gratuitement au siège du syndicat). Elles peuvent y déposer leurs déchets verts et bois pour un tarif de 15€/tonne. Les déchetteries du territoire collectent également les déchets verts et bois des entreprises mais au tarif de 75€/tonne. Deux agents du SIVED NG assurent la réception des apports, le broyage, le criblage et font le lien avec le prestataire pour la livraison du broyat chez les agriculteurs. La plateforme fonctionne du lundi au samedi comme suit :

1. Stockage des apports de déchets verts provenant de espaces-triS du territoire, des agents municipaux, des professionnels et des particuliers.
2. Chargement des apports dans la cribreuse / broyeur (environ 40 tonnes par jour)
3. Stockage temporaire du broyat de déchets verts sous les hangars
4. Transport du broyat par un prestataire vers les parcelles agricoles locales

Planning

2010-2012 : AMO pour le dépôt et le suivi des autorisations administratives (permis de construire et dossiers ICPE) et la conduite des travaux 2013 : ouverture du site et démarrage de l'activité 2022-2023 : AMO pour le dépôt et le suivi des autorisations administratives (permis de construire et dossiers ICPE) et la conduite des travaux d'extension de la plateforme* * Le projet d'extension de la plateforme de valorisation des végétaux à Tourves doit répondre à un accroissement annuel des apports de déchets verts sur les sites (déchetteries et pôle valorisation). Depuis 2010, le SIVED NG connaît une hausse de la quantité de déchets verts de 238%. La hausse la plus marquée (+33% entre 2013 et 2014) a fait suite à la mise en application de l'arrêté préfectoral n°203-05-16 du 16 mai 2013 portant règlement permanent de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var. La plateforme à Tourves arrive à saturation avec un pic à 12 558 tonnes de déchets verts traités en 2018.

Moyens humains

Le Pôle est géré par deux agents / ETP sur site (régie)

Moyens financiers

Coût des études et travaux de construction de la plateforme : 1,7 M€HT Coût des études + AMO pour les travaux d'extension : 42 000 €HT Coût des travaux d'extension de la plateforme : 450 000 €HT

Moyens techniques

L'emprise au sol totale est d'environ 8000 m² :

- Bâtiment couvert : 900 m² -

Auvent pour le stockage du broyat : 350 m²

- Aire de dépôt des billes de bois : 200 m² -

Zone de réception des végétaux brut : 900 m²

- Bâtiment administratif : 150 m² -

Bassin de rétention : 320 m²

- Cuve enterrée : 50 m²

- 2 bâches à incendie : 204 m²

- Voiries : 4200 m²

- 1 chargeuse

- 1 broyeur

- 1 cribleur

Partenaires mobilisés

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Localisation centrale de la plateforme par rapport aux 13 déchetteries fonctionnant en réseau pour limiter les coûts de transport et débouchées locales pour l'utilisation du broyat.

Difficultés rencontrées

Hausse des apports de végétaux les années de fortes précipitations, saturant la plateforme. Maintenance accrue sur les engins après plusieurs années d'utilisation

Recommandations éventuelles

Assurer la bonne qualité du broyat par le contrôle visuel et le tri des végétaux entrants (éviter les plastiques) et par l'analyse de la matière en laboratoire (norme NFU 44-051)

Mots clés

VALORISATION ORGANIQUE | AGRICULTURE | COLLECTIVITES LOCALES | GESTION DE PROXIMITE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Mars 2024

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Sandrine CANDELIER

sandrine.candelier@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur